

**Bulletin d'information
Sélection nationale paracanoë**

**TEST COURSE DE PRINTEMPS
17 MARS 2018**

1 Organisation de la compétition Paracanoë du test course de printemps

1.1 Préambule

- Le Championnats de France de Fond 2018 est également une course de référence pour être retenu aux courses de sélection des 5 et 6 mai 2018 à Vaires sur Marne. (Prestation significative permettant d'envisager la réalisation d'une performance de niveau international aux sélections équipe de France de mai 2018). **Les athlètes peuvent choisir de participer aux Championnats de France de fond ou au test course de printemps (ou aux deux selon leur choix)**

- les athlètes ultra marins ne sont pas concernés par ce processus et pourront s'inscrire directement à la compétition de sélection des 5 et 6 mai. La FFCK a la volonté d'accompagner les projets d'athlètes ultra marins en leur permettant de participer aux courses de sélection, au stage de préparation à Vaires sur Marne et à la Coupe du Monde paracanoë à Szeged afin de bénéficier d'une classification internationale et de repères sportifs avec les meilleurs athlètes mondiaux. Un accompagnement spécifique sera ensuite proposé aux meilleurs athlètes ultramarins présentant des résultats significatifs au plan international.

1.2 Conditions de participation

Les athlètes autorisés à participer au test course de printemps du samedi 17 mars 2018, sont :

- Athlètes en liste ministérielle 2018 (Elite et Sénior)
- Athlètes ayant reçu une dérogation de participation du head coach paracanoë. (les demandes sont à faire directement auprès d'Eric LE LEUCH par mail eleleuch@ffck.org avant le 1^{er} mars 2018)

1.2.1 Conditions sportives

- Avoir été classifié ou reclassifié nationalement selon les nouvelles classes définies par l'ICF et approuvées par l'IPC pour les Championnats du Monde 2018 au plus tard à l'occasion des Championnats de France de Fond 2018.

Rappel : pour chacune des classes dans le cas d'un doublage d'épreuves :

Femmes : KL1, KL2, KL3, VL1, VL2, VL3 ; Hommes : KL1, KL2, KL3, VL1, VL2, VL3

- Etre accompagné par un **entraîneur ou référent de club.**

1.2.2 Conditions administratives

- Etre licencié à la FFCK et né avant le 01/01/2003,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international,
- **Pour tous les athlètes, avoir confirmé, en ligne avant le 10 mars 2018 23H** sa participation au test course de printemps (pas de coût d'inscription pour ce test) : <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>

1.3 Programme prévisionnel de la compétition de sélections

La compétition se déroule le **samedi 17 mars** selon le programme prévisionnel diffusé ultérieurement.

En fonction de la densité des inscriptions, des regroupements de catégorie et ou de classifications seront effectués pour favoriser la confrontation lors des compétitions.

Le programme de cette compétition peut être modifié en fonction des conditions extérieures ou des évolutions du règlement international mais permettra aux athlètes de pouvoir « doubler » kayak et pirogue.

1.4 Règlement de la compétition de sélections

Ce document est le règlement de compétition. Les points non traités dans celui-ci, sont soumis aux règles de sélection Equipe de France 2018 de Course en Ligne puis au règlement de la Fédération Internationale de Canoë en vigueur.

1.3.1 Plan de répartition des athlètes dans les couloirs

La répartition des compétiteurs dans les couloirs s'effectuera par catégorie afin de mettre dans des couloirs adjacents des compétiteurs/compétitrices courant dans la même catégorie.

1.5 Principe de classement et de sélection

A partir du classement des courses, les sportifs seront proposés à la course de sélection des 5 et 6 mai 2018 **sur réalisation d'une prestation significative**. (Permettant d'envisager la réalisation d'une performance de niveau international aux sélections équipe de France de mai 2018)

2. Diffusion des sélections

La diffusion de la liste des sportifs sélectionnés pour les courses de sélection à Vaires les 5 et 6 mai 2018 aura lieu à l'issue des compétitions au plus tard le **lundi 16 avril** sur le site Internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak.